

Cl. Joss.
Coop avec USA
\$ 21/2/84

NOTE RELATIVE A L'AUDIENCE ACCORDEE A MONSIEUR
Thomas HART, ATTACHE CULTUREL A L'AMBASSADE DES
ETATS-UNIS D'AMERIQUE (KIGALI) PAR LE Dr KAYIHURA
Vincent, SECRETAIRE GENERAL AU MINISTERE DE LA
JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.

=====

En date du 17 février 1984, le Secrétaire Général
KAYIHURA Vincent s'est entretenu avec Mr Thomas HART, en présence de
Mr SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs.

Le diplomate américain était venu s'entretenir avec
le Secrétaire Général de la situation de coopération américano-rwandaise
en matière de sports.

De prime abord, Monsieur HART a évoqué la visite effectuée à KIGALI en
1983 par Monsieur WHITFIELD, responsable régional du programme de coopé-
ration sportive entre les Etats Unis d'Amérique et l'Afrique, basé à
NAIROBI.

Monsieur Thomas HART a rappelé que lors de son passage au Rwanda
Monsieur WHITFIELD avait recommandé la mise sur pied d'un Comité
National Olympique du RWANDA, en vue de bénéficier d'une aide directe
de la part du Comité International Olympique (solidarité olympique);
et de la part des USA, dans la mesure où ce genre d'aides sont octroyées
directement aux Comité Nationaux Olympiques membres du C.I.O. et accréditées
auprès des Jeux Olympiques.

Ensuite Monsieur HART a brossé schématiquement le
tableau de l'évolution de la politique d'aide de son pays :

- a) entre les années 50-60, les USA accordaient une aide substantielle
en sports aux pays étrangers;
- b) dans les années 60-70, la stratégie américaine s'est concentrée sur
le domaine politique;
- c) à l'heure actuelle, les Etats Unis ont amorcé une nouvelle ouverture
pour accorder de l'aide en sports aux pays amis.

COOPERATION AMERICANO-RWANDAISE EN SPORTS

Les contacts antérieurs amorcés lors de la visite de Monsieur MITFIELD ont permis d'envisager une coopération dans les disciplines sportives suivantes : Basketball, Athlétisme, Volleyball et Natation.

C'est, du reste, dans ce cadre qu'en juin 1983, un entraîneur américain est venu au Rwanda pour encadrer l'équipe OKAPI.

Il est également envisagé l'envoi d'un autre expert américain en athlétisme au cours de cette année fiscale qui, aux USA, coule d'octobre à octobre. L'Ambassade américaine à KIGALI pourra aider quant à l'hébergement de l'intéressé.

S'agissant du dossier concernant la demande de matériel sportif, Monsieur HART a précisé que ce projet inscrivait dans le cadre d'équiper les athlètes olympiques. Il a, cependant, ajouté que le responsable de la firme "CONVERSE" qui devait fournir ce matériel a été changé. C'est pourquoi l'octroi dudit matériel est incertain.

Abordant les Jeux Olympiques proprement dit, Monsieur HART a indiqué que si le Rwanda prévoit l'envoi d'une délégation aux Jeux Olympiques prévus aux USA, il faudra se mettre en contact avec l'Organisme qui a été mis sur pied par la Ville de LOS Angeles pour organiser ces Jeux. Il s'agit du LA OOC = LOS Angeles Olympiques Organising Comité. Ces contacts pourront s'établir via notre Ambassade à Washington pour arranger à l'avance les problèmes de logement, de transport local et de tickets d'accès aux événements.

Néanmoins, a-t-il poursuivi, le C.N.O.R (Comité National Olympique du Rwanda) devrait informer le L. A.O.O.C. de la composition de la délégation sportive rwandaise éventuelle pour planifier à temps le séjour de ladite délégation, étant entendu que les réservations des logements et moyens de transport locaux seront épuisées vers fin mars 84.

Il importe de signaler que si le Rwanda souhaitait envoyer une délégation aux Jeux Olympiques de Los Angeles, un quota de 4 personnes recevraient des tickets d'accès gratuits aux événements, à condition d'en aviser rapidement le Comité Organisateur à l'adresse suivante :

L A O O C
LOS ANGELES - CALIFORNIA
90084 U.S.A.

Après son exposé, le Secrétaire Général a voulu savoir si le domaine de l'Assistance Technique devait être exécuté dans l'immédiat.

Son interlocuteur lui a répondu qu'il s'avérerait plutôt impossible de l'envisager dans l'immédiat, dans la mesure où les entraîneurs américains ont été mobilisés pour les prochains Jeux Olympiques qui auront lieu à Los Angeles, du 27 juillet au 12 août 1964.

Il a souligné, en substance que 22 pays africains ont demandé une assistance technique américaine en sports. Il faut programmer l'envoi de techniciens (disponibilité) et prévoir des moyens logistiques. Il a indiqué que le Rwanda ne sera en tous cas oublié.

Par ailleurs, il a précisé que deux équipes d'entraîneurs itinérants sont prévus, 5 en Basketball et 5 en Athlétisme pour effectuer une tournée en Afrique, en vue d'encadrer des stages de 2 à 3 semaines.

Pour la préparation des athlètes africains aux Jeux Olympiques de Los Angeles, les USA ont prévu un stage régional au KENYA où vont se regrouper les athlètes d'Afrique de l'Est. Le stage commence début avril 1964. Les pays invités supporteront les frais de voyage de leurs athlètes tandis que l'organisateur (USA) prendra en charge les frais de séjour. A titre d'information, Monsieur HART a demandé si le Rwanda serait intéressé par cette opération.

Le Secrétaire Général a répondu que l'opération est intéressante, qu'il en prend bonne note mais que la réponse n'interviendrait qu'après avoir contacté les instances concernées.

Il a en outre demandé à son interlocuteur si les USA ne pourraient pas intervenir dans la fourniture de matériel technique sportif destiné aux zones rurales déshéritées, pour nous épauler dans notre politique de promotion du sport de masse.

Thomas HART a répondu que l'USID ne s'intéresse pas du secteur des sports, mais intervient dans le domaine de la nutrition. Le Département d'Etat quant à lui, concentre son action dans les affaires touchant le cadre politique.

Il reste alors l'USIS qui s'occupe de la contribution sportive, mais même à ce niveau, les actions concrètes sont envisagées dans le cadre d'intéresser les milieux privés américains, en leur demandant d'encourager l'Afrique par la fourniture d'équipement sportif, surtout dans le but d'élargir leur marché.

Force est malheureusement de constater qu'on a pas encore enregistré beaucoup de succès.

Le Secrétaire Général a ensuite abordé le domaine des bourses pour demander les possibilités qui seraient offertes par les U.S.A.

Monsieur Thomas HART a dit que la partie américaine peut présenter deux voies :

1) Stages de courte durée.

Il s'agit d'envoi d'experts américains pour assurer l'encadrement de stages locaux pendant deux ou trois semaines; les frais de séjour étant pris en charge comme contrepartie rwandaise. En plus de l'envoi des experts, le Gouvernement américain octroie un don en équipement pour les participants.

2) Formation de longue durée aux USA.

a) Pour des athlètes rwandais ayant atteint une performance sportive de niveau exceptionnel, Monsieur Whitfield, cité plus haut, peut leur trouver des bourses d'études dans certaines Universités américaines, en vue d'y poursuivre des études tout en pratiquant le sport de leur choix au sein même de l'Université.

b) Pour les autres bourses d'études, les demandes sont introduites par l'intermédiaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et cela peut couvrir plusieurs domaines :

- E.P.S.
- Médecine sportive
- etc...

Le Secrétaire Général a enfin soulevé la question de savoir si la partie américaine ne pourrait pas envisager la possibilité de prise en charge des voyages d'études pour les ressortissants rwandais, car des rencontres internationales permettent aux bénéficiaires de s'ouvrir de nouveaux horizons.

Monsieur HART a répondu que s'il s'agit de voyages d'études aux U.S.A., il n'y avait aucun problème. Il suffit d'introduire une demande officielle pour permettre aux Services de Washington de dégager des moyens nécessaires. D'habitude ce genre de voyage d'études dure 30 jours.

.../...

En guise de conclusion, les deux interlocuteurs se sont déclarés satisfaits des échanges qu'ils venaient d'amorcer, étant donné que ce genre de contacts directs permettent de trouver un terrain d'entente, par le dialogue, en vue de promouvoir la coopération dans le domaine des échanges culturels.

Fait à Kigali, le 20 février 1984

SEMATEKA Claude
Directeur Général des Sports
et Loisirs.-

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.